



APPEL A PROPOSITIONS

Pack Sécurité

Formations « clés en main » 2022

Date de publication : **03/08/2022**

Date limite de dépôt des candidatures : **16/09/2022**

Envoi électronique aux l'adresses suivantes :

t.soulet@opco2i.fr / j.belouet@opco2i.fr

SOMMAIRE

1. REGLEMENT DE LA CONSULTATION	3
Pouvoir adjudicateur : OPCO 2I.....	3
Marché à procédure adaptée.....	3
Modalité de dépôt des offres :	3
Date limite de réception des offres :	3
Date d'audition :	3
Référénts pour les renseignements complémentaires :	3
Format de la réponse attendue :	3
2. CONTEXTE.....	4
2.1. Présentation OPCO 2I.....	4
2.2. Contexte territorial.....	5
3. OBJET DE LA CONSULTATION	5
3.1. Public visé.....	6
3.2. L'action de formation	6
3.3. Lieu de formation	10
3.4. Méthodologie et engagement du prestataire.....	11
4. OBJET DE LA CONSULTATION	11
4.1. Organismes de formation éligibles.....	11
4.2. Modalités et critères de sélection des candidats.....	12
4.3. Les évaluations	12
4.4. Modalités d'attribution	12
5. FORMALISATION DU PARTENARIAT	13

1. REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Pouvoir adjudicateur : OPCO 2I

Voir article dédié à la présentation de l'OPCO 2i et par délégation 2i Centre Val de Loire.

Marché à procédure adaptée.

La consultation est passée sous forme d'une procédure adaptée conformément aux dispositions des articles 42 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 et l'article 28 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016.

Il s'agit d'un marché multi attributaire.

Modalité de dépôt des offres :

Par courrier électronique à t.soulet@opco2i.fr / j.belouet@opco2i.fr

Date limite de réception des offres :

16 septembre 2022

Date d'audition :

20 septembre 2022

Référents pour les renseignements complémentaires :

Jennifer BELOUET – j.belouet@opco2i.fr

Thomas SOULET – t.soulet@opco2i.fr

Format de la réponse attendue :

Toute réponse ne respectant pas le format ci-dessous ne sera pas étudiée.

- Le format de réponse doit être rédigé en deux parties distinctes :
 - **1^{ère} partie au format PDF**, elle devra comprendre à minima :
 - Présentation générale de la structure (raison sociale, numéro de déclaration d'activité, statut « Qualiopi », SIRET, coordonnées de la personne chargée du suivi administratif et logistique du projet et celles de la personne signataire en cas d'engagement, responsable du projet).
 - Un argumentaire sur les capacités de répondre au cahier des charges notamment votre expérience sur des sujets similaires
 - Programme de formation détaillé (durée, objectifs, ...)
 - Les moyens pédagogiques
 - Les seuils minimum et maximum de stagiaires par groupe,
 - Adresses des lieux de formation,
 - CV des formateurs mobilisés sur cette action de formation.

- **2^{ème} partie au format EXCEL synthétique**, elle devra suivre la trame annexée au présent document et comprendre à minima :
 - Une proposition de tarification unitaire avec un coût horaire stagiaire
 - Afficher les prix en HT
 - Afficher votre tarification habituelle, le montant de la remise que vous proposez et le montant remis applicable au catalogue des actions clés en main

2. CONTEXTE

2.1. Présentation OPCO 2i

Ses principales missions sont :

- Le conseil aux entreprises :

o Assurer le financement des contrats d'apprentissage, et de professionnalisation, selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches professionnelles

o Assurer un service de proximité au bénéfice des TPE/PME, permettant :

* d'améliorer l'information et l'accès des salariés de ces entreprises à la formation professionnelle ;

* d'accompagner ces entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle, notamment au regard des mutations économiques et techniques de leur secteur d'activité.

o Favoriser la transition professionnelle des salariés, notamment par la mise en œuvre du compte personnel de formation dans le cadre des projets de transition professionnelle.

- L'appui technique aux branches professionnelles, à travers :

o La gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences,



o L'appui dans leurs missions de certification.

L'OPCO 2i assure ses missions de proximité, à travers 12 délégations régionales.

2.2. Contexte territorial

Zi Centre Val de Loire est la délégation de l'OPCO 2i pour la région Centre Val de Loire issue de la fusion des 3 anciens OPCO (OPCAIM, DEFI, OPCA 3+ et plusieurs branches qui relevaient des ex-AGEFOS, ex-OPCALIA et ex-FORCO)

Zi Centre Val de Loire regroupe 6 départements : Loiret, Loir et cher, Indre et Loire, cher, Eure et Loir et Indre.

Ce nouveau périmètre représente 135 000 salariés dans 4 263 entreprises appartenant à des branches et des filières industrielles variées : le nucléaire, l'automobile, l'aéronautique, l'industrie pharmaceutique, l'industrie du pétrole, la construction mécanique, transformation de métaux, la métallurgie, le recyclage, le papier, le carton, la chimie, la navigation de plaisance, les carrières et matériaux, la bijouterie-joaillerie...

Ces entreprises sont confrontées à de grandes mutations technologiques, industrielles, organisationnelles qui nécessitent de nouvelles compétences pour améliorer la compétitivité et une sécurisation des parcours professionnels.

Les formations proposées dans le catalogue « clés en main » devront permettre aux entreprises de développer les compétences des salariés en lien avec les différentes mutations et les aider à faire face aux effets de la crise.

3. OBJET DE LA CONSULTATION

L'objectif du projet « actions clés en main 2022 » est de proposer aux entreprises une offre de formation de proximité sur des formations récurrentes en sessions **inter-entreprises**.

Zi Centre Val de Loire lance cet appel à projets auprès des organismes du territoire du Centre avec 3 objectifs principaux :

- Proposer aux entreprises une offre locale
- Une optimisation des coûts de formation, **grâce à des tarifs avantageux**
- Une simplification administrative avec un suivi des actions dématérialisé sur une plateforme commune entre l'OF et l'OPCO

Les organismes de formation souhaitant répondre au présent appel d'offres devront proposer une offre tarifaire pertinente.

3.1. Public visé

Salariés en CDI, en CDD, contrats d'apprentissage et contrats de professionnalisation des entreprises relevant de 2i Centre Val de Loire.

3.2. L'action de formation

La présente consultation porte sur un **Pack Sécurité** comprenant :

Des formations initiales et recyclages :

- CACES (chariots, nacelles, engins de chantier)
- Les habilitations électriques (basse tension, haute tension et non électricien)
- Les formations de Sauveteur Sécurité au Travail (SST)

L'organisme de formation peut se positionner sur une ou plusieurs actions du **Pack Sécurité**.

Détail des formations CACES :

<p>CACES R486 ® Plateformes élévatrices mobiles de personne Formation Initiale ou recyclage</p>	
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire en sécurité les Plateformes Elévatrices Mobiles de Personnes (PEMP ou nacelles) de la ou les catégories validées après réussite aux tests - Maîtriser la conduite des PEMP d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R486 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) - Obtenir un CACES
Durée de la formation	Indiquer la durée selon le niveau de formation initiale ou recyclage

Certification	CACES
Dates de formation	Démarrage des formations entre octobre 2022 et décembre 2023
Lieux de la formation	Sur les 6 départements de la region Centre Val de Loire
Organisation	Présentiel ou semi-présentiel en intégration sur vos sessions inter-entreprises, entrée-sorties permanentes...
CACES R489[®] Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté Formation Initiale ou recyclage	
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire en sécurité les chariots élévateurs de la ou les catégories validées après réussite aux tests - Maîtriser la conduite des chariots de manutention automoteur à conducteur porté d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R489 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS) - Obtenir un CACES
Durée de la formation	Indiquer la durée selon le niveau de formation initiale ou recyclage
Certification	CACES
Dates de formation	Démarrage des formations entre octobre 2022 et septembre 2023
Lieux de la formation	Sur les 6 départements de la region Centre Val de Loire
Organisation	Présentiel ou semi-présentiel en intégration sur vos sessions inter-entreprises, entrée-sorties permanentes...

CACES R482® Engins de chantier (catégories A, B1, C1, F en priorités) Formation initiale ou recyclage	
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> - Conduire en sécurité et entretenir (maintenance de premier niveau) les engins de chantier conformément à la recommandation CNAM-TS R 482. - Connaître les risques liés à l'utilisation de l'engin concerné, - Maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.
Durée de la formation	Indiquer la durée selon le niveau de formation initiale ou recyclage
Certification	CACES
Dates de formation	Démarrage des formations entre octobre 2022 et décembre 2023
Lieux de la formation	Sur les 6 départements de la region Centre Val de Loire
Organisation	Présentiel ou semi-présentiel en intégration sur vos sessions inter-entreprises, entrée-sorties permanentes...

CACES R484® Ponts roulants et portiques Formation initiale ou recyclage	
Compétences visées	- Maîtriser la conduite des ponts roulants et portiques d'une ou plusieurs catégories conformément à la recommandation R484 de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAMTS)
Durée de la formation	Indiquer la durée selon le niveau de formation initiale ou recyclage

Certification	CACES
Dates de formation	Démarrage des formations entre octobre 2022 et décembre 2023
Lieux de la formation	Sur les 6 départements de la region Centre Val de Loire
Organisation	- Présentiel ou semi-présentiel en intégration sur vos sessions inter-entreprises, entrée-sorties permanentes...

Détail des formations HABILITATIONS :

Nous vous conseillons de proposer uniquement les formations les plus demandées et récurrentes dans votre organisme.

Préparation aux habilitations électriques pour électriciens (B1/B1V -B2/B2V- H1/H1V- H2/H2V/ essai/BR-BS-BC/HC) - et non électriciens (BS et BE manœuvre/ H0-B0- H0V) - formations initiales et recyclages	
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser les connaissances théoriques et pratiques requises, en matière de risques et de sécurité électrique, pour l'obtention d'un titre d'habilitation électrique selon la norme NFC 18-510 - Être capable de mettre en œuvre ces connaissances dans le cadre de l'activité professionnelle en intégrant la prévention et les bonnes réactions en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique
Durée de la formation	Indiquer la durée selon le niveau de formation initiale ou recyclage
Certification	Oui (Délivrance de titre d'HABILITATION pour le candidat qui a participé à l'ensemble de la formation et réussi les tests)
Dates de formation	Démarrage des formations entre octobre 2022 et décembre 2023
Lieux de la formation	Sur les 6 départements de la region Centre Val de Loire

Organisation	Présentiel ou semi-présentiel en intégration sur vos sessions inter-entreprises, entrée-sorties permanentes...
--------------	--

Détail des formations Sauveteur Secouriste du Travail :

Titre de Sauveteur Secouriste du Travail - formations initiales et MAC	
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> - Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail - Mettre en application ses compétences de sauveteur secouriste du travail au service de la prevention des risques professionnels de son entreprise - Pour l'action de Maintien et Actualisation des Compétences (MAC), continuer à intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail
Durée de la formation	Indiquer la durée selon le niveau de formation initiale ou recyclage
Certification	Oui (Délivrance de certificat de Sauveteur Secouriste du Travail ou du MAC SST)
Dates de formation	Démarrage des formations entre octobre 2022 et décembre 2023
Lieux de la formation	Sur les 6 départements de la region Centre Val de Loire

3.3. Lieu de formation

Les organismes de formation peuvent répondre sur un ou plusieurs départements de la région Centre Val de Loire. La réponse devra indiquer clairement la capacité à intervenir sur les différents territoires en indiquant les villes précises (sur quel site, quelle formation est réalisable).

Pour chaque lieu de formation proposé, l'organisme proposera un calendrier prévisionnel des sessions envisagées et des places ouvertes.

3.4. Méthodologie et engagement du prestataire

Dans le cadre de l'offre « Actions clés en main 2022 », l'organisme de formation aura pour obligations :

- Faire une proposition selon le format de réponse demandé par 2i Centre Val de Loire
- Respecter l'obligation de publication des dates et tarifs des sessions inter-entreprises sur la plateforme dématérialisée linscription.com selon la procédure qui lui sera remise (ou autre plateforme numérique à venir) : seules les actions de formation pour lesquelles l'organisme aura été retenu pourront être inscrites sur ce site, et dans le respect des dates validées par AR2I CVDL.
- Assurer le suivi des inscriptions via la plateforme dématérialisée linscription.com
- Cette publication devra être réalisée **sous huitaine** après confirmation du partenariat par l'AR2I
- Assurer la promotion des actions sur lesquelles l'organisme est retenu dans le respect des conditions financières contractualisées
- Assurer la réalisation et le suivi des actions (convocation, logistique, salles d'accueil...)
- Réaliser et recueillir l'évaluation des stagiaires bénéficiaires des formations
- Produire, en accompagnement de chaque facture émise, l'ensemble des pièces justificatives non comptables relatives à la réalisation de l'action, telles que les feuilles d'émargement signées par demi-journée par le formateur et les stagiaires.
- Permettre à tout contrôleur (collaborateur de 2i ou organisme dûment missionné par l'OPCO 2i) d'accéder, en cours de réalisation des actions, aux locaux affectés à la réalisation des actions dans le cadre de visites sur place.

Le recours à la sous-traitance est autorisé. Toutefois, l'organisme de formation doit le mentionner dans sa réponse à la présente consultation.

2i Centre Val de Loire se réserve le droit de ne pas donner suite aux propositions transmises pour tout ou partie de l'offre de service et s'engage à garder confidentielles les offres reçues. Pour l'étude de la réponse, 2i Centre Val de Loire peut être amenée à demander des précisions complémentaires aux organismes de formation.

2i Centre Val de Loire notifiera la réponse à l'/aux organisme(s) retenu(s) par mail.

4. OBJET DE LA CONSULTATION

4.1. Organismes de formation éligibles

Seuls peuvent répondre à cet appel à propositions :

- Les organismes de formation dûment déclarés, dotés d'un numéro de déclaration

d'activité délivré par les services de l'Etat (en cours de validité)

- Les organismes référencés sur la base Qualiopi
- Les organismes disposant de locaux implantés en Région Centre Val de Loire

4.2. Modalités et critères de sélection des candidats

- Compréhension de la demande
- Clarté de la proposition et dossier complet avec **présentation de l'offre en PDF et fichier EXCEL pour la proposition de tarifs**
- Réponse adaptée et pertinente
- Proposition tarifaire pertinente avec coût horaire par stagiaire
- Capacité à communiquer sur l'offre / connaissance du périmètre de l'OPCO 2i
- Qualité du partenariat proposé pour suivre et déployer les actions : moyens de commercialisation et de communication ; gestion administrative.

2i Centre Val de Loire sera particulièrement attentive à la capacité de l'organisme de formation à proposer une offre tarifaire pertinente pour chaque action.

Cette offre sera étudiée en fonction des coûts du marché et des contraintes d'organisation sur les territoires. 2i Centre Val de Loire se réserve la possibilité de négocier avec les organismes de formation retenus avant de formaliser le partenariat.

4.3. Les évaluations

Le prestataire proposera des grilles d'évaluation formalisées ou pourra proposer des outils d'évaluation. Dans ce cas, il décrira le process utilisé.

Evaluations intermédiaire et finale : Le prestataire procédera à des évaluations intermédiaires par module et à une évaluation finale de formation auprès de chaque stagiaire et la communiquera à l'Ar2i, Pôle emploi, ainsi qu'aux entreprises.

Il remettra à chaque stagiaire une attestation de compétences et de fin de stage.

4.4. Modalités d'attribution

L'organisme de formation est sélectionné sur une ou plusieurs thématiques sur un ou plusieurs territoires. Chaque formation sera représentée par un seul organisme par thématique par territoire. Après examen des propositions par un comité de sélection et demande éventuelle de précisions complémentaires, 2i Centre Val de Loire notifiera sa réponse (positive ou négative) à chaque candidat par mail.



5. FORMALISATION DU PARTENARIAT

2i Centre val de Loire se réserve une clause de validité sur ce présent appel à proposition ; celui-ci ne vaut jusque 16 septembre 2022. Toute proposition réponse apportée après cette date ne sera pas prise en compte.

Une convention sera signée entre le/les organisme(s) retenu(s) et 2i Centre Val de Loire qui prendra fin au 31/12/2023. A compter de la contractualisation, l'organisme de formation pourra saisir ses sessions de formation sur la plateforme dématérialisée.

Avec accord des organismes de formation sélectionnés, 2i Centre Val de Loire se réserve la possibilité de pouvoir reconduire le marché sous conditions équivalentes de tarifs et de qualité de prestation ; pour une ou plusieurs durées de 12 mois complémentaires ; le tout pour une durée maximale de 48 mois au total.

La facturation des formations réalisées se fera auprès de 2i Centre Val de Loire. Les annulations ne seront pas prises en charge par 2i Centre Val de Loire.

2i Centre Val de Loire se réserve le droit de mettre fin au partenariat en cas du non-respect des conditions du présent appel d'offres.